www.nievre.fr

NEVREMAG

LE MAGAZINE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA NIÈVRE



BILAN DE SANTÉ

de la Nièvre

DOSSIER

P14 à 21

ACTUALITÉS

P4

Projets de territoires

INTERVIEW

P18

Thierry LEMOINE, « il faut continuer à se battre »

J'AIME MA NIÈVRE

P24

Thierry DENIS, conteur malicieux

CULTURE ET SPORT

P29

Bougez dans la Nièvre!



SOMMAIRE

P6 ACTUALITÉS

Retrouvez toute l'actualité du département : agriculture, projets de territoire, maison de service...

P10 EN PRATIQUE

Le RSA, Via trajectoire, dispositifs personnes adultes vulnérables, chèques compétences numériques, on vous explique tout.

P14 DOSSIER

Santé : Fermeture de services, baisse du nombre d'installations de médecins, le département est l'un des moins bien lotis en termes d'offre de soins. Face à cela, élus, professionnels de santé et habitants se battent pour être traités comme les autres.



P24 J'AIME MA NIÈVRE

Des hommes et des femmes qui font la Nièvre parlent de leur quotidien et leur cadre de vie. Coups de cœur pour la Nièvre et ses territoires.

P29 CULTURE & SPORT

Bougez dans la Nièvre! Revivez avec nous la Soirée des champions 2018 et partez à la découverte de la conservation des musées et du patrimoine.

P32 AGENDA

Notez tous les rendez-vous de décembre 2018 à mai 2019 en un coup d'œil! Evénements, culture et sport.





Directeur de publication : Alain LASSUS, Président du Conseil départemental
Directeur de publication : Alain LASSUS, Président du Conseil départemental
Rédacteur en che : Beenit JUDROBA, 198
Coordination éditoriale : Julie PLISSIER
Rédaction : Stéphane BENEDIT - Nièvre Tourisme, Emmanuel COULOMBEIX, Jeanne GOIN, Benoit JUDROBA, Julie PLISSIER
Photographies et illustrations : Johan BOULET, Banque d'images COSSIER
Création graphique, illustrations et mise en page : Studio B Design

Création graphique, illustrations et mise en page : Studio B Design Impression : LENGLET Imprimeurs – 59554 RAILLENCOURT SAINTE OLLE Tirage 113 000 exemplaires ISSN 2257 - 8579

Hôtel du Département - 58039 Nevers Cedex

ÉDITORIAL

Il est de coutume, en cette période de vœux, de se souhaiter tout le bien possible. Aux prémices d'une nouvelle année, nous espérons, pour nos familles, nos amis, nos proches, que les jours qui viennent soient emplis de joie et que s'éloignent les turpides, les obstacles et les peines.

Surtout, nous nous souhaitons une « bonne santé » dans de grands éclats de voix chaleureux et sincères, comme pour mieux conjurer le mauvais sort. Car nous savons tous, d'expérience plus ou moins proches, que la santé reste notre bien le plus précieux. Celui que nous ne braderions pour rien au monde

Aussi, nous en prenons soin. En faisant de plus en plus attention à ce que nous mangeons. Le développement des circuits courts et de la production bio, ardemment défendu par le Conseil départemental, nous y aide.

Nous veillons aussi à pratiquer des activités sportives. Là encore, le Département agit, par sa politique d'accompagnement des clubs locaux et son soutien marqué aux jeunes champions nivernais qui donnent le bon exemple de l'effort récompensé.

Et si, malgré cela, notre santé nous fait parfois défaut, nous nous adressons aux praticiens qui nous reçoivent, nous écoutent, prennent soin de nous.

Mais encore faut-il qu'ils soient assez nombreux sur tout le territoire et suffisamment disponibles. Qu'ils puissent travailler dans de bonnes conditions, inscrits dans des réseaux de soins qui intègrent toutes les spécialités, médicales et para-médicales. Là aussi, le Conseil départemental œuvre à rendre cela possible.

Dans un contexte de fermeture de services de soins, les élus du Département, avec l'appui des services, font des choix politiques pour que la situation sanitaire s'améliore, que de nouveaux praticiens fraîchement diplômés ou plus expérimentés s'installent sur le territoire.

Toutes ces initiatives, vous les retrouverez au fil des pages de ce magazine. Dans le dossier consacré à la santé dans la Nièvre, dans les actualités des cantons, dans chacune des autres rubriques...

Feuilletez-le à votre gré, vous ferez, j'en suis certain, de belles découvertes. Comme celle de Thierry Denis, ce botaniste passionné, perché dans le Morvan, qui parle si bien du territoire et de ses habitants « dignes et respectueux ».

Ce respect, je vous l'adresse tout personnellement en y ajoutant mon immense estime. Ainsi que tous mes vœux de bonheur pour cette année 2019!■



Alain LASSUS - Président du Conseil départemental de la Nièvre

RETOUR EN IMAGE



Notre Salon de l'alimentation de proximité est terminé mais les circuits courts, eux, continuent de se développer! Nous avons rencontré Aline Baumann qui cultive des petits fruits rouges près de Saint-Pierre-le-Moûtier et en fait de délicieuses confitures labellisées bio depuis 2016. Elle est présente sur quelques marchés dont celui de Saint-Arigle, à Nevers, le samedi matin. Mais vous pouvez aussi la contacter pour acheter directement sur le lieu de production. Et raccourcir encore un peu plus le circuit...



TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR: 90 CDI À PRÉMERY



L'expérimentation Territoire zéro chômeur de longue durée (TZCLD) a commencé fin 2016 dans dix territoires français - dont Prémery - grâce à une loi qui étend l'expérience sur cinq ans. Son objectif : proposer un emploi en CDI, au Smic, adapté aux compétences de la personne volontaire. Les activités ne doivent toutefois pas entrer en concurrence avec une structure implantée sur le territoire. Les emplois concernent des activités comme le maraîchage, la coupe de bois, le recyclage... À Prémery, sur les 150 chômeurs de longue durée, 90 avaient déjà trouvé un CDI à l'automne 2018. Le Conseil départemental a versé 65 000 euros en 2017 et 66 000 en 2018 pour soutenir ce projet novateur. Il finance également le comité local qui coordonne l'expérimentation. D'autres territoires nivernais sont candidats à une nouvelle expérimentation : Clamecy, Lormes, Luzy, Moulins-Engilbert et Varzy.

LE DÉPARTEMENT DÉFEND SON AGRICULTURE



Dans un contexte économique compliqué pour l'élevage et les difficultés particulières liées, cette année, à la sécheresse, les éleveurs charolais se sont mobilisés, cet automne, pour présenter leurs plus beaux animaux dans les traditionnelles foires-concours d'octobre. Corbigny, Moulins-Engilbert, Marault à Magny-Cours, Cercy-la-Tour, La Nocle-Maulaix puis la finale à Luzy les 16 et 17 novembre, et même le concours « Couleur limousine » à Luzy: ces événements, spécificités nivernaises - dont on retrouve la trace dès le XIXe siècle -, restent un bon moyen de valoriser l'agriculture du département, et, par-delà, le territoire dans son ensemble.

A LUZY, LE FUTUR A COMMENCÉ



Comment penser le futur d'un village ? Comment attirer de nouveaux habitants et de nouvelles activités ? Les élus luzycois ont invité les habitants à réfléchir, à leurs côtés, à ce que pourrait être Luzy dans dix ans. A l'issue de cette réflexion, la commune a signé une convention de revitalisation du centre-bourg qui porte sur l'aménagement urbain, le commerce et l'habitat. Le Conseil départemental apporte son soutien financier et stratégique à ce projet qui imagine et bâtit l'avenir autour des valeurs de participation citoyenne, de transition écologique, d'innovation et d'intelligence collective.

LAURA RUIZ, CHAMPIONNE DU MONDE



On n'arrête plus Laura Ruiz. La Decizoize de 17 ans, fille de l'entraîneur de l'Espérance Decize-Saint-Léger, a décroché, en juillet dernier, en Bulgarie, le titre de championne du monde junior en canoë biplace (C2), sur 200 m, avec sa partenaire Flore Caupain. Laura Ruiz est également devenue championne d'Europe junior, un peu plus tôt, en Italie. La jeune femme a remporté l'argent sur 500 m, toujours en C2. Prochain objectif : les Jeux olympiques de Tokyo en 2020.

LE DÉPARTEMENT VALORISE LES PROJETS DE TERRITOIRE



Partout dans le département, des comités de pilotage composés des élus communautaires et des conseillers départementaux se réunissent pour travailler à l'élaboration des contrats entre le Département et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Chaque contrat contient une quinzaine d'opérations d'investissement qui concernent des projets structurants pour le territoire. Plusieurs contrats ont été signés, permettant d'engager les projets. La politique de projets du Département bénéficie d'une enveloppe de 9 millions d'euros sur trois ans (2018-2020). ■

LE MARAULT FAIT PEAU NEUVE



L'Agropôle du Marault, à Magny-Cours, est un outil performant au service du territoire et de son agriculture. Des travaux importants, effectués par les services du Département, ont permis la rénovation énergétique du bâtiment central, l'aménagement d'un bâtiment destiné à développer l'activité commerciale, la mise aux normes et réaménagement de la salle de restauration et de l'espace traiteur... De quoi mettre en place de futurs projets de développement.



A L'ÉCOLE

DE LA DEUXIÈME CHANCE



Ils sont 4 000 dans la Nièvre. Les Neet's (Neither in employment nor in education or training) sont des jeunes âgés de 16 à 25 ans, qui ne sont ni en emploi, ni en études ni en formation. A l'École de la deuxième chance de la Nièvre, à Nevers Saint-Éloi, ils bénéficient d'une remise à niveau en matière de savoirs fondamentaux. Ils peuvent suivre des stages en entreprise pour découvrir des métiers et acquérir de l'expérience. Le Département, très attentif à ce sujet, a créé une délégation spéciale dans le domaine de la prévention spécialisée. ■



L'IMMOBILIER POUR LES PLUS FRAGILES



Une agence immobilière à vocation sociale a ouvert à Nevers, avenue du Général-de-Gaulle. Assimmo 58, qui intervient partout dans la Nièvre, propose à la location des logements du parc privé à des foyers en difficulté ou aux revenus modestes. Le dispositif offre aux propriétaires des garanties et des abattements fiscaux. En outre, l'agence peut aider des petites communes du département à gérer leur patrimoine locatif.

DES MARCHÉS PUBLICS ÉLECTRONIOUES



Depuis octobre, la réponse aux marchés publics supérieurs à 25 000 euros HT se fait par voie électronique. Cette réforme « 100 % Démat » propose une procédure simple et plus rapide qui diminue la charge administrative des entreprises. Elle permet aux opérateurs de candidater de manière plus efficace et sécurisée grâce au dépôt électronique des pièces. Pour toute question, rendez-vous sur nievre.fr

UN REVENU DE BASE

DANS LA NIÈVRE?



La Nièvre est une terre d'innovation sociale. C'est pourquoi le Département, avec 18 autres, a déposé une proposition de loi qui sera portée en janvier 2019 par le groupe socialiste au Parlement pour expérimenter le revenu de base. Ce dispositif, destiné à combattre la pauvreté, est automatique afin de résorber le non-recours (25% pour le RSA). Il dépend des ressources mais n'est soumis à aucune obligation. Ce revenu de base doit permettre à de nombreux travailleurs (agriculteurs, artisans, employés et ouvriers à bas revenus, temps partiels...) d'obtenir un complément de ressources. Enfin, le dispositif est ouvert aux moins de 25 ans, parce qu'un quart des 18-24 ans vit sous le seuil de pauvreté.

LE TOURISME « DOUX » A DE L'AVENIR



Comment nos territoires peuvent-ils proposer une offre touristique écolo-compatible? D'autant que ce secteur économique représente une activité importante et non délocalisable. Le Salon de l'itinérance douce, Sinuo, offre une bonne réponse en mettant à l'honneur les activités de pleine nature qui ne génèrent pas de gaz à effet de serre. La manifestation, pilotée par la Communauté de communes du Sud-Nivernais, se tient tous les deux ans à Decize. Début octobre, Sinuo a réuni les professionnels du tourisme qui proposent des promenades de découvertes à pied, à vélo, à dos d'âne... Toujours au milieu de la nature, au calme, et en prenant son temps.

SENTIERS

ENCHANTEURS



Tout neufs, tout beaux! Les Domaines de la Beue et du Bec d'Allier ont été rénovés pour le plus grand plaisir des Nivernais et des touristes qui apprécient la richesse de la biodiversité de ces Espaces naturels sensibles (ENS). Les services du Département ont réaménagé le sentier du Passeur, à Gimouille, et le sentier de Lépido, à Varennes-Vauzelles. Ce dernier bénéficie du label Tourisme et Handicap.

IMPHY,

CAPITALE DU JEU VIDÉO



Dix ans déjà. Les 3 et 4 novembre derniers s'est déroulé l'«Imphy City Games », l'événement qui fait la part belle aux jeux vidéos. En 2008, les élus avaient proposé un premier tournoi Fifa qui avait remporté un franc succès. Depuis, chaque premier week-end de novembre se tient, dans la commune, ce salon du jeu vidéo qui conserve son grand tournoi Fifa.



UNE MAISON MÉDICALE ET DE SERVICES

À COULANGES-LES-NEVERS



Les deux bâtiments – l'un destiné à la Maison médicale, l'autre à la Maison des services - couvrent près de 550 m². Inaugurés à l'automne par les élus coulangeois et départementaux, les deux lieux sont reliés par un parvis et une pergola en bois du Morvan. Modernes, colorées et respectant les normes d'accessibilité, ces deux entités regrouperont notamment un médecin généraliste, des sages-femmes, des kinés-ostéopathes, des infirmiers, une ergothérapeute, une sophrologue, une nutritionniste, une hypnothérapeute, une neuro-psychologue... L'entrée dans les lieux de tous ces professionnels va s'échelonner jusqu'en janvier 2019.

LUZY ACCUEILLE DES FAMILLES DE MIGRANTS



Depuis novembre, une quarantaine de demandeurs d'asile est accueillie à Luzy, au sein d'un nouveau Centre d'accueil des demandeurs d'asile (CADA), géré par la Fédération des œuvres laïques (FOL) de la Nièvre. Ces migrants sont hébergés le temps de l'instruction de leur demande d'obtention du statut de réfugié. Ils sont accompagnés administrativement, socialement et médicalement et les enfants sont scolarisés. Un accueil chaleureux des locataires du quartier Laffond leur a été réservé.

MAURICE GENEVOIX HONORÉ



Lors des commémorations de l'armistice de 1918, en novembre dernier, le président de la République a annoncé que l'écrivain decizois, Maurice Genevoix, sera inhumé le 11 novembre 2019 au Panthéon. L'auteur de « Ceux de 14 », qui avait été blessé durant la Première guerre mondiale, a fait l'objet d'une publication de la Camosine en 2016, intitulée « Maurice Genevoix : une vie au fil de la Loire » qui relate ses liens avec la Nièvre. Elle est toujours en vente, au prix de 10 euros, à La Camosine.

VIABILITÉ HIVERNALE



Dès le mois de novembre, la météo peut rendre les conditions de circulation difficiles. Le plan de viabilité hivernale est opérationnel de novembre à mars, mobilisant d'importants moyens humains et matériels, 24h/24 et 7 jours/7 afin d'assurer le maintien de la circulation, en partenariat avec les communes. Retrouvez toutes les informations sur notre site internet www.nievre.fr

REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA):

POUR QUI? COMMENT?



LE RSA, QU'EST-CE QUE C'EST?

C'est une prestation sociale qui assure aux personnes sans ressources ou disposant de faibles ressources un niveau minimum de revenu, variable selon la composition du foyer. Le RSA est ouvert, sous certaines conditions, aux personnes d'au moins 25 ans ainsi qu'aux personnes âgées de 18 à 24 ans si elles sont parents isolés ou justifient d'une certaine durée d'activité professionnelle. Depuis 2009, le RSA remplace le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation pour parent isolé (API). Dans la Nièvre, en juin 2018, le nombre d'allocataires percevant le RSA était de 5 589.

COMMENT EN FAIRE LA DEMANDE?

La demande de RSA peut être faite auprès du Site d'action médico-sociale (SAMS) de résidence du demandeur, ou auprès du Centre communal d'action sociale (CCAS) de Nevers (pour les personnes sans enfant), ainsi qu'aux guichets de la Caisse d'allocations familiales (CAF) ou de la Mutualité sociale agricole (MSA). Une simulation pour connaître les droits à l'allocation peut s'effectuer en ligne sur les sites internet www.caf.fr et www.msa.fr. La demande peut aussi être déposée en ligne auprès de l'un des deux organismes, qui servent habituellement les prestations sociales.

QUEL EST LE MONTANT DU RSA?

Le montant mensuel de l'allocation dépend à la fois de la situation familiale et des revenus du travail.

QUI FINANCE LE RSA?

Le Département finance toute l'allocation RSA pour les foyers qui n'ont pas de revenus ou qui n'ont que de petits revenus d'activité professionnelle. Le RSA vient, dans ce cas, compléter les ressources du foyer jusqu'à hauteur du montant forfaitaire. Le Département assure l'organisation du dispositif d'insertion des bénéficiaires par, à la fois, la mise en œuvre de l'allocation, de l'instruction de la demande à son versement. et l'orientation et l'accompagnement des bénéficiaires. Le Conseil départemental définit le programme départemental d'insertion et en finance les actions. La CAF et la MSA reçoivent, enregistrent, instruisent les demandes et versent le RSA.



VIATRAJECTOIRE : UN PORTAIL INTERNET POUR FACILITER L'INSCRIPTION EN ÉTABLISSEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES



VIATRAJECTOIRE propose un référencement de tous les établissements, permet de faire une sélection sur critères (lieu, prestations, tarifs...) et offre un formulaire d'inscription unique, en ligne, auprès de plusieurs établissements à la fois.

ViaTrajectoire est un portail internet national public gratuit, confidentiel et sécurisé, et mis en œuvre en régions par l'Agence régionale de santé avec les Conseils départementaux et les Groupements de coopération sanitaire (GCS). Le Département de la Nièvre accompagne le développement de ce portail depuis 2016. Il permet de gérer plus simplement, et simultanément, toutes les demandes d'admission en établissements pour personnes âgées.

A l'adresse internet viatrajectoire sante-raff, les personnes âgées, leurs familles, leurs aidants et les médecins traitants, peuvent consulter l'annuaire des maisons de retraite et les sélectionner selon différents critères, tels que la situation géographique, les prestations proposées et les tarifs... Le site propose aussi d'établir la demande d'inscription unique, auprès d'un ou plusieurs établissements sélectionnés, et il offre aux médecins libéraux et hospitaliers la faculté de remplir le volet médical de la demande.

Pour remplir le dossier d'inscription en ligne, la personne âgée (ou son représentant) doit disposer d'une adresse email valide, afin de pouvoir être avertie de l'avancement de la démarche. Elle doit aussi être en possession de sa carte vitale et de son avis d'imposition.

Le portail, une fois le dossier unique d'inscription complété, permet un accès permanent à la demande, avec la possibilité de la modifier à tout moment. Il permet aussi de consulter les réponses des établissements préalablement contactés.

Les démarches sont ainsi simplifiées, les

délais d'attente réduits, les données médicales transmises en ligne sont sécurisées et le formulaire électronique est conforme au dossier national unique. Toutefois, si le médecin traitant de la personne âgée n'est pas enregistré sur l'annuaire des médecins établi par l'Agence des systèmes d'informations partagés de santé (ASIPsanté), la personne âgée (ou son représentant) devra remplir un dossier papier classique.

QUI UTILISE VIATRAJECTOIRE ?

13 régions partenaires

116 037 professionnels déclarés

24 183 médecins libéraux

134 933 personnes âgées et aidants familiaux

PERSONNE ADULTE

VULNÉRABLE



COMMENT SIGNALER UNE PERSONNE ADULTE VULNÉRABLE EN DANGER?

Chef de file de la politique sociale et médico-sociale dans la Nièvre, le Département a signé, en 2017, une convention avec le Tribunal de Grande Instance de Nevers afin de mieux structurer le signalement des personnes adultes vulnérables.

Si tout un chacun peut être amené à signaler une personne vulnérable, c'est même une obligation faite par la loi, dont le manquement pourrait être assimilé à de la non-assistance à personne en danger.

Une personne adulte vulnérable, c'est une personne menacée dans son autonomie, sa dignité ou son intégrité physique ou psychique et dont la vulnérabilité peut résulter de l'âge, de la maladie, d'une infirmité, d'une déficience physique ou psychique ou d'un état de grossesse. Elle est également dans l'incapacité de défendre

ses intérêts. Par extension, une personne adulte vulnérable peut être une victime de maltraitance par un tiers: tout acte ou omission commis par une personne, s'il porte atteinte à la vie, à l'intégrité corporelle ou psychique ou à la liberté de cette personne ou compromet gravement le développement de sa personnalité et/ou nuit à sa sécurité financière

Le signalement d'une personne majeure en danger peut être effectué par un document écrit, daté et signé, appelé « rapport ». Tout un chacun, citoyen ou professionnel, doit, par ce biais, saisir le procureur de la République.

Il appartient au juge des tutelles de décider de mesures de sauvegarde de justice, de curatelle, de tutelle ou d'un classement sans suite. En cas de faits avérés de maltraitance, le procureur de la République pourra compléter la demande de protection (au juge des tutelles) par l'engagement de sanctions civiles et pénales à l'encontre du(des) tiers.

UN RAPPORT DE SIGNALEMENT

DOIT PRÉCISER :

- les coordonnées de son auteur
- l'État civil complet de la personne en situation de vulnérabilité (à défaut, les délais de traitement seront plus longs)
- une description factuelle et sans interprétation des faits constatés, avec d'éventuels témoignages de tiers (datés, signés et déclinant leurs identités)
- sans se substituer à votre démarche de signalement, en cas de besoin, vous pouvez prendre attache avec le chef de service du Site d'action médico-social concerné



CHÈQUES COMPÉTENCES

NUMÉRIQUES



DES FORMATIONS NUMÉRIQUES, GRATUITES, VERS L'EMPLOI OU LA RÉINSERTION

Le Conseil départemental de la Nièvre et la Mission numérique du Pays Nivernais Morvan proposent, depuis mars 2018 (1º phase), des chéquiers compétences numériques, particulièrement destinés aux personnes en recherche d'emploi ou en processus de réinsertion.

Ces chéquiers contiennent chacun 20 chèques, qui invitent à assister gratuitement à des ateliers de 2h de formation, balayant un large spectre des domaines numériques utilisés dans la vie professionnelle.

Les chèques sont classés par niveaux de compétences et suivent 4 thématiques principales: « redécouvrir les bases de l'informatique » (module A – 7 ateliers), « découvrir internet, communiquer » (module B – 5 ateliers), « créer et modifier des documents et des images » (module C – 4 ateliers) et « aller plus loin avec le numérique » (module D – 4 ateliers).

Chaque détenteur de chéquier peut assister, à sa convenance, à tout ou partie des 20 ateliers proposés, dans plusieurs points du département. Tous les médiateurs numériques, équipés de matériel mobile, assurent la mise en œuvre des ateliers dans différents lieux du territoire : bibliothèques, centres de ressources numériques, FabLab, mairies, salles des fêtes... En fin de formation, une attestation de suivi des ateliers est délivrée.

Pratiquement, les Chéquiers compétences numériques sont délivrés par les Missions locales, les Maisons de la formation, les Centres sociaux, les Chantiers d'insertion et tous les partenaires prescripteurs du Département de la Nièvre.

Une fois en possession du chéquier, l'inscription aux ateliers choisis est obligatoire, en appelant au numéro de téléphone départemental unique: 03 58 57 05 58.

La phase 2 du dispositif s'étalera du 1er octobre 2018 au 31 janvier 2019, la phase 3 du 1er avril au 12 juillet 2019 et la phase 4 du 1er octobre 2019 au 31 janvier 2020.. ■

Contact:

Pascal Bernard, chef du service Accompagnement aux usages numériques du Conseil départemental de la Nièvre, à l'adresse pascal.bernard@ nievre.fr ou par téléphone au 06 76 98 70 45.

BILAN DE LA 1º PHASE

595 chéquiers distribués à partir de mars 2018

107 personnes en ateliers entre mars et juillet

318 heures d'accompagnements numériques réalisées (86h pour le module A, 104h pour le B, 42h pour le C et 86h pour le D)

13 lieux utilisés à Decize, Nevers, Prémery, Cosne-sur-Loire, Saint-Pierre-le-Moutier, Varzy, Cercy-la-Tour, Saint-Eloi, Clamecy, Luzy et Saint-Amand-en-Puisaye...

D'autres sont à venir...

DOSSIER



Fermeture de services, baisse du nombre d'installations de médecins, le département est l'un des moins bien lotis en termes d'offre de soins. Face à cela, élus, professionnels de santé et habitants se battent pour être traités comme les autres.



En mars dernier, les premiers états généraux de la santé de la Nièvre rassemblaient plus de 600 personnes à la Maison de la culture de Nevers. Invitée d'honneur, la ministre de la Santé, Agnès Buzyn, avait entendu les revendications des élus, des professionnels de santé et des habitants du département. Plusieurs mois après, où en est la situation sanitaire de la Nièvre ?

« L'État, notre gouvernement, doit réagir. C'est son devoir d'aider d'abord ceux qui sont les plus en difficulté, c'est son devoir d'investir d'abord là où ça va mal ». En mars dernier, Alain Lassus, président du Conseil départemental de la Nièvre ne mâchait pas ses mots devant la ministre de la Santé Agnès Buzyn, à la Maison de la Culture de Nevers. La ministre était venue écouter les revendications des élus, des professionnels et des habitants du département en matière de santé.

Plusieurs mois après, force est de constater que les messages passés ce jour-là sont restés lettre morte. A tel point que le Département a jugé utile de donner une suite à ces états généraux. Ce « Bilan public de santé » a été organisé le 29 novembre,à Varennes-Vauzelles. Quelques jours avant, le 16, plusieurs élus du Département, réunis autour d'Alain Lassus, avaient effectué une « Tournée de la santé » sur le territoire. En organisant ces événements, le Conseil départemental veut montrer qu'il existe des solutions aux problèmes que la Nièvre rencontre en matière de santé. Et que, si le tableau est sombre, il reste des raisons d'espérer.

Le diagnostic porté aujourd'hui sur l'offre de soins dans la Nièvre est certes inquiétant. Professionnels de santé, élus, patients dressent tous ce même constat. Année après année, le département perd des services de santé, fermés sur décision administrative, et fait face à des départs de médecins non remplacés.

Il y a un peu plus de dix ans, le 31 mars 2008, la maternité de Clamecy fermait officiellement. Deux ans plus tard, en 2010, après de longs mois de discussions et d'échanges stériles avec l'Agence régionale de santé, la direction de l'hôpital de Decize annonçait la fermeture définitive de sa maternité. En 2018, c'était au tour de Cosne de perdre sa maternité. Le 15 février, Kapa Santé, propriétaire de la clinique, annonçait la mauvaise nouvelle.

Aujourd'hui, il ne reste plus, dans la Nièvre, que la maternité du Centre hospitalier de l'agglomération de Nevers. C'est désormais le seul lieu qui permet aux enfants de naître dans le département. Beaucoup de nouveaux-nés ouvrent les yeux dans les maternités des départements limitrophes ou dans les services d'urgence des hôpitaux du département.

Mais ces services d'urgence sont aussi dans le viseur de l'Agence régionale de Santé (ARS). Pour preuve, à l'hôpital de Clamecy

Après la suppression de la maternité et de la chirurgie, c'est au tour des urgences de nuit d'être menacées.

Le projet porté par l'ARS consiste à ne conserver qu'un seul médecin urgentiste la nuit. Une proposition qui a soulevé la colère des habitants et des élus. Alain Lassus, président du Conseil départemental, a notamment dénoncé « le démantèlement des services de santé qui ne cesse de se poursuivre dans la Nièvre ».

A Nevers, le service d'urgence a également fait les frais d'une vision globalisée de l'offre en matière de santé. Début octobre, le Centre de régulation des urgences basé au Centre hospitalier de l'agglomération de Nevers

DOSSIER

BILAN DE SANTÉ DE LA NIÈVRE



... SUR TOUS
LES DOSSIERS,
les élus du Département
tentent d'améliorer
la situation sanitaire
de la Nièvre...

(Chan) a quitté le département pour être pris en charge par le CHU de Dijon. Le Centre 15 de Nevers régulait les appels d'aide médicale urgente 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 et coordonnait les Smur (Structure mobile d'urgence et de réanimation) qui intervenaient auprès des malades et des blessés graves. Ce Centre 15 était aussi doté d'un Cesu (Centre d'enseignement des soins d'urgences) qui permettait de former des médecins, des infirmiers et des ambulanciers.

Cette fermeture représente une réelle perte de compétences pour le département. Et la crainte de voir partir des urgentistes, suite à ce transfert, a été confirmée puisque plusieurs d'entre eux ont affirmé vouloir quitter le service des urgences de Nevers suite à cette décision de transférer le Centre 15.

Face à cette situation, les élus du Département ne restent pas inactifs. Ils ont appelé les représentants des territoires à protester contre ces décisions qui appauvrissent chaque fois un peu plus l'offre de soins dans la Nièvre. Début octobre, plus d'une centaine d'élus, venus des quatre coins de la Nièvre, se sont réunis devant l'hôpital de Nevers pour s'élever contre le transfert du Centre 15. Symbole d'une colère qui gronde partout dans le territoire.

Mais ces mouvements de protestation ne seraient guère utiles sans une capacité à proposer des solutions concrètes. Sur tous les dossiers, les élus du Département tentent d'améliorer la situation sanitaire de la Nièvre.

En septembre, le Département a officiellement lancé « Nièvre Santé », la mutuelle de santé solidaire accessible à tous les Nivernais (*lire page 20*). Concrètement, il s'agit de permettre

aux Nivernais de bénéficier d'une complémentaire santé à des tarifs attractifs et offrant une bonne couverture. Le Conseil départemental ne s'arrête pas là puisqu'il propose aussi des bourses aux étudiants en médecine pour qu'ils s'installent sur le territoire (lire page 21). Fin novembre, 19 boursiers avaient déjà sollicité le Département.

Le Conseil départemental accompagne aussi la création et l'aménagement des Maisons de santé professionnelle (MSP) prévus dans le cadre des projets de territoire portés par les communautés de communes. A ce jour, le département compte déjà 13 MSP ouvertes sur le territoire et 5 sont en projet.

Les Maisons de santé pluridisciplinaire rassemblent sous un même toit tout professionnel de santé (médecin généraliste, infirmier(e) IDE, masseur(euse), kinésithérapeute, ergothérapeute...) qui mettent en oeuvre un projet de santé commun et formalisé et travaillent de manière coordonnée.

Cela permet d'améliorer la qualité de prise en charge des patients, vers une approche plus globale, de participer à une organisation territoriale de soins, d'attirer de jeunes professionnels de santé vers des territoires en développant la formation. Elles sont souvent initiées par des professionnels de santé et portées par des élus comme l'explique le Dr Thierry Lemoine, médecin à Nevers dans l'interview qu'il donne à Nièvre Magazine (lire pages 17). Le généraliste assure qu'il faut continuer « à se battre » pour le territoire et ses habitants. Le combat contre la résignation : un remède que les élus du Département appliquent au quotidien.

DOSSIER INTERVIEW

THIERRY

LEMOINE

DÉMOGRAPHIE MÉDICALE:

« IL FAUT CONTINUER À SE BATTRE »

Thierry LEMOINE, 47 ans, est installé comme médecin généraliste à Nevers depuis 2002. Président du Conseil départemental de l'ordre des médecins, il travaille en étroite collaboration avec les élus - notamment départementaux – à la recherche de solutions pour améliorer l'offre de soins dans le département.



Nièvre Mag: En mars dernier, lors des états généraux de la Santé organisés à Nevers en présence de la ministre de la Santé, Agnès Buzyn, Alain Lassus, président du Département, dénonçait l'état sanitaire catastrophique de la Nièvre. Où en est-on aujourd'hui?

Thierry LEMOINE: Nous continuons de faire face à une surcharge de travail en matière administrative qui ne cesse d'augmenter, que ce soit au niveau libéral ou hospitalier. Alors qu'il est absolument nécessaire de redonner du temps médical aux médecins. Il faut arrêter de tout vouloir administrer, de mettre du papier partout...

NM: La création de 4000 postes d'assistants médicaux, contenue dans le plan Santé d'Emmanuel Macron, peut-elle être une solution?

TL: Pourquoi pas mais cet assistant médico-administratif doit être solidement formé. Je ne vois pas quel autre profil ce pourrait être qu'une infirmière qui suivrait une formation diplômante supplémentaire. Mais il faudra les payer correctement car elles ont déjà beaucoup de compétences qui ne sont pas reconnues à leur juste valeur et il y aura des responsabilités supplémentaires à la clé. Quant au financement, nous, médecins, ne pouvons pas embaucher du personnel sauf à augmenter considérablement le prix de la consultation. Il reste donc des imprécisions à lever après cette annonce du gouvernement...



DOSSIER

INTERVIEW

THIERRY

LEMOINE

NM : Pourquoi est-ce si nécessaire pour les médecins de se dégager de ces tâches administratives ?

TL: Parce que nous devons impérativement retrouver du temps médical! D'autant que la démographie médicale (répartition des praticiens sur le territoire – NDLR) s'aggrave dans la Nièvre. Nous en faisons l'expérience quasiment chaque jour lorsque nous sommes confrontés au mécontentement des patients qui ne comprennent pas de ne pas obtenir un rendez-vous rapidement. Ces situations qui nous posent parfois des problèmes de sécurité.

NM : Comment se traduit cette aggravation de la démographie médicale dans le département ?

TL : Concrètement, nous avons perdu 30 % des généralistes sur les 5 dernières années dans la Nièvre. Et c'est maintenant au tour des spécialistes. Certaines spécialités, déjà sur le fil du rasoir, vont être en très grande difficulté. Je pense notamment à la gastro-entérologie, pour laquelle ce sera très compliqué d'ici un an, mais aussi à la pneumologie, la rhumatologie, la dermatologie, l'endocrinologie. D'ici cinq ans, beaucoup de praticiens de ces spécialités vont partir à la retraite.

NM: Comment faire pour enrayer ce mouvement?

TL: Il y a les initiatives personnelles. J'ai pour ma part créé deux maisons médicales à Nevers, en partant notamment du constat qu'il n'existait pas de locaux médicaux accessibles aux personnes handicapées. C'est un plus pour faire venir des médecins. J'y ai investi mon argent personnel, sans subventions. Alors, je prends mon baluchon et j'essaie de démarcher des collègues pour remplir ma maison médicale avec des généralistes, des spécialistes, des paramédicaux.

NM: Cet investissement personnel porte-t-il ses fruits?

TL: Oui. Depuis le 7 décembre, par exemple,

le Dr Nicolas Barut, chirurgien orthopédiste spécialisé dans le rachis, vient une journée par semaine à Nevers pour faire des consultations. Les gens qui ont des hernies discales, notamment, peuvent le consulter sans être obligé de faire 400 km aller-retour. Je me suis déplacé à l'Institut parisien du dos pour rencontrer ce chirurgien et lui faire cette proposition. Et ça a fonctionné...

NM: Les projets individuels comme ceux que vous portez suffisent-ils?

TL: Bien sûr que non. Le travail avec les élus est aussi essentiel. En tant que président de l'ordre des médecins de la Nièvre, j'ai un rôle d'interface entre les administrations, le politique et le monde médical. Je travaille donc en partenariat avec le Conseil départemental, la Caisse primaire d'assurnace maladie (CPAM) et l'Agence régionale de Santé (ARS). Je discute avec les élus locaux, les parlementaires pour faire passer des messages ou aider des communes dans leurs projets.

NM: Cette collaboration entre élus et politique fonctionne-t-elle bien dans le département?

TL : Plutôt oui. J'ai été pour ma part en contact avec Maryse Augendre, maire de Coulanges et conseillère départementale, pour la création de la maison médicale. Il existe d'autres beaux projets publics sur le territoire comme la maison de santé pluridisciplinaire de Garchizy, montée par le Dr Laurent Chauvot ou encore la maison des spécialistes de Nevers soutenue au départ par le Dr Patrick Bouillot. À La Charité, aussi, le maire a travaillé main dans la main avec le Dr Arnaud Billet pour la création d'une maison médicale. En général, les projets qui fonctionnent sont ceux qui sont à l'initiative d'un professionnel de santé. Quand ce n'est pas le cas, on se retrouve souvent avec une coquille vide.

NM: Pourquoi?

TL: Parce que le modèle « un clocher un médecin » est terminé. On peut comprendre que, pour un élu, ce soit important d'installer une maison médicale sur sa commune. D'autant qu'il y a beaucoup d'enjeux qui dépassent le cadre strictement médical. Par exemple, si on est le pharmacien de la commune où se trouve la maison médicale, on survit. Sinon... Il reste indispensable que les élus locaux s'entendent pour avoir une vision stratégique d'ensemble avant de positionner une maison médicale sur le territoire. Mais globalement, ils ont compris. Les mentalités évoluent.

NM: Vous travaillez avec le Conseil départemental sur plusieurs chantiers destinés à améliorer la démographie médicale...

TL: Oui, ensemble nous organisons des week-ends de découverte de la Nièvre pour les internes, des étudiants qui se trouvent entre la 7º et la 9º année. On y parle bien sûr un peu de médecine mais surtout de ce que le territoire offre dans les domaines culturels, sportifs, touristiques, à travers l'expérience d'activités diverses et variées. Pas mal de futurs collègues rêvent de verdure et ont envie de pouvoir faire de l'équitation, du canoë, du vélo quand ils ont du temps libre. Le département est fantastique pour ça. Les internes sont étonnés par tout ce qu'on peut faire ici!

DES ASSISTANTS MÉDICAUX POUR SOULAGER LES MÉDECINS

Lors de la présentation de son plan santé le 18 septembre dernier, la président Emmanuel Macron a annoncé la création de 4 000 postes d'assistants médicaux à l'horizon 2022, destinés à aider les médecinpour leur libérer du temps médical. Les missions des futurs assistants médicaux seront à la fois soignantes et administratives. Parmi elles, figurent la mise à jour du dossier médical, l'aide à l'accueil, l'échange avec le patient sur son dépistage, la vérification de l'état des vaccinations, la prise des constantes ou encore l'aide à des examens complémentaires telles que l'électrocardiogramme.

NM : Avez-vous obtenu des résultats grâce à ces week-ends de découverte ?

TL: Oui, ça fonctionne très bien alors que pas mal de gens étaient dubitatifs. On a déjà créé quelques vocations pour des jeunes qui n'imaginaient pas, au départ, s'installer dans la Nièvre.

NM : Est-ce suffisant pour inciter les futurs médecins à s'installer dans le département ?

TL: En fait, ces vocations que nous suscitons sont renforcées par le dispositif qu'Alain Lassus, le président du Département, a eu l'idée de mettre en place (lire page 21). Ces bourses d'études s'adressent à la fois aux internes et permettent alors de faire pencher la balance lors de leur choix d'installation. Mais elles bénéficient également aux étudiants dès la deuxième année, ce qui permet d'éveiller leur intérêt très tôt quant à une possible installation dans la Nièvre. Ce problème de faire revenir les étudiants, et notamment les Nivernais, dans le département est essentiel.

NM: Pourquoi est-ce si difficile?

TL: Tout simplement parce qu'une immense majorité des lycéens nivernais vont faire leurs études de médecine à Clermont-Ferrand car la desserte de transport est beaucoup plus facile! Ils ne dépendent alors plus de la région Bourgogne mais Auvergne. L'objectif, c'est de les faire revenir dans la Nièvre, via leurs stages, pour qu'ils y créent leur réseau.

NM: Pour quelles raisons?

TL: Parce qu'on sait qu'un médecin va s'installer là où il fait ses stages, là où il va créer son réseau professionnel et amical. Il peut aussi y rencontrer sa compagne ou son compagnon et y rester. Ca a été mon cas! Lors de mon stage d'interne au Centre hospitalier de Nevers, j'ai rencontré ma future épouse. Nos deux familles étant du département, nous avons choisi de nous installer ici...

NM: Outre les week-ends de découverte et la bourse départementale, de quels moyens disposez-vous pour faire en sorte qu'au moins les jeunes Nivernais reviennent?

TL: Il y a d'abord ce que nous avions demandé lors des états-généraux de la Santé à Agnès Buzyn, qui nous l'avait promis, et que nous ne voyons toujours pas arrivé: que les internes de Clermont-Ferrand puissent choisir des terrains de stage dans la Nièvre. À ma connaissance, c'est resté lettre morte. Ou alors c'est seulement dérogatoire et compliqué.

NM: De quoi s'agit-t-il concrètement?

TL : Il s'agit pour l'Université de Clermont-Ferrand de permettre à ses étudiants de venir faire leurs stages dans la Nièvre. Cela se fait assez bien pour les externes de la 4º à la 6º année car l'Auvergne manque de terrains de stage pour eux. En revanche, pour les étudiants entre la 7º et la 9º année - les plus « intéressants » car proches d'une installation -, on n'y arrive pas. Ni l'Université, ni le CHU ni l'agence régionale de Santé d'Auvergne n'ont envie de voir partir leurs futurs médecins vers une autre région.

NM: Avez-vous d'autres pistes?

TL: Il y a deux ans, nous étions allé à Dijon pour tenter d'obtenir que la première année de médecine se déroule à Nevers pour les étudiants qui se destinaient à la médecine générale, à la gériatrie ou à la médecine d'urgence. Techniquement, avec les moyens actuels, il est tout à fait envisageable pour eux de suivre les cours de Dijon à distance. Surtout, cela permettrait que les jeunes puissent commencer leur études de médecine à Nevers pour qu'ils effectuent ensuite leurs stages en Bourgogne, et idéalement dans la Nièvre évidemment. Ils constitueraient alors leur réseau ici. Encore une fois, cette étape est essentielle.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ORDRE DES MÉDECINS : CONSEILLER, SURVEILLER ET AGIR.

En tant que président du conseil de l'ordre des médecins de la Nièvre, le Dr Thierry Lemoine exerce plusieurs responsabilités. Il vérifie notamment que les médecins qui s'installent dans le département sont bien titulaires du diplôme de leur spécialité. Le Conseil départemental de l'ordre intervient également en cas de conflit entre médecins ou entre un médecin et un patient. Il est aussi l'interface entre les administrations, les élus et le monde médical.

NM: Toutes ces initiatives, privées et publiques, tous ces efforts ne vous semblent-ils pas vains alors que les services de santé continuent de fermer dans le département comme le Centre 15 dernièrement?

TL: Il ne faut pas baisser les bras. Nous devons continuer de nous battre, de communiquer. La journée organisée par le Conseil départemental le 29 novembre a été très utile en ce sens. C'est important car nos revendications finissent toujours par remonter aux oreilles de ceux qui gouvernent.

DOSSIER

MUTUELLE

DÉPARTEMENTALE

NIÈVRE SANTÉ : PLUSIEURS CENTAINES DE NIVERNAIS ONT DÉJÀ ADHÉRÉ



Des permanences prises d'assaut, des numéros d'appel téléphonique saturés: Nièvre santé, la mutuelle solidaire mise en place par la MOS et initiée par le Département de la Nièvre depuis l'automne, est un franc succès.

epuis la signature de la convention liant le Conseil départemental de la Nièvre et la Mutuelle des organismes sociaux (MOS), le 26 juin dernier - et son lancement officiel en septembre - les demandes de Nivernais pour adhérer aux prestations proposées par la nouvelle mutuelle solidaire affluent. Et ce, aussi bien dans les permanences tenues sur les sites d'action médico-sociale que par téléphone. Preuve que la formule répond bien à une demande et à un besoin des habitants du département.

Une déléguée de Nièvre santé a été recrutée à mi-temps par la MOS afin de mieux répondre aux demandes sur le territoire. Il s'agit de Marie-Josèphe Alexandre, qui a été opticienne durant quarante ans à Cosne-sur-Loire avant de prendre sa retraite au printemps et qui, en tant que maire d'Annay, avait déjà mis en place une mutuelle municipale solidaire il y a cinq ans dans sa commune. Elle confirme : « Nous avons enregistré plus de 300 dossiers d'adhésion dans tout le département à la date du 21 octobre, c'est impressionnant »!

Marie-Josèphe Alexandre cite l'exemple des permanences qu'elle assure, comme à Clamecy: « Il nous est arrivé d'accueillir une trentaine de personnes entre 9h30 à 17h, sans avoir la possibilité de faire la moindre pause. Il y a celles et ceux qui viennent pour adhérer, qui veulent se renseigner davantage ou qui ont déjà fait la démarche de changer de mutuelle et qui ont besoin d'éléments complémentaires ». Au téléphone, la dynamique est la même : « Nos lignes sont saturées. Dernièrement, nous avons reçu 60 appels sur un seul samedi » relate Marie-Josèphe Alexandre. Ce qui la conduit à demander un peu de patience aux Nivernais et à ne surtout pas se décourager... La MOS, dont le siège est à Dijon, n'emploie qu'une trentaine de salariés : « Au départ, en 1948, c'était la mutuelle nationale des salariés de la Sécurité sociale et de la CAF.»

Le succès grandissant de la mutuelle départementale ne relève pas du hasard. La gamme de prestations proposées répond avant tout à la demande des Nivernais. « Je peux citer l'exemple de cette femme de 40 ans qui n'avait pas de mutuelle et qui s'est cassée la jambe. Nièvre santé lui évite le forfait journalier de 23 euros », justifie la déléguée. « C'est aussi vrai pour le remboursement d'une monture de lunettes à 120 euros, plutôt que de se contenter de 2,60 euros du plafond de la Sécurité sociale. Pareil en dentaire », selon la formule d'adhésion choisie... Cela concerne aussi les 5 % de Nivernais qui n'avaient pas les moyens d'adhérer à une mutuelle et qui trouvent là une façon simple de mieux se soigner... ■

SANTÉ

LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE

DES BOURSES D'ÉTUDES POUR INCITER

LES MÉDECINS À EXERCER DANS LA NIÈVRE

Le Département propose un accompagnement financier de 500 euros par mois aux étudiants en médecine qui s'engagent à commencer à travailler sur le territoire.



Marina FERMELY et Mathilde PETIT, toutes deux originaires de la Nièvre, ont signé la convention de bourse d'études en médecine avec onseil départemental. Actuellement externes, les deux jeunes femmes commenceront leur internat en fin d'année 2020. ceront le métier de médecin dans cinq ans. D'ici là, elles vont bénéficier de la bourse départementale de 500 euros par mois. ngageront, en retour, à travailler dans la Nièvre pour une durée au moins équivalente à la durée du versement de la bourse.

arine, Mathilde, Emilie, Jonas... Ces jeunes ont tous en commun d'être ou d'avoir été étudiants en médecine, que ce soit dans les facultés de Dijon, de Clermont-Ferrand ou d'ailleurs. Ils ont également tous fait le choix d'adhérer au dispositif de bourse proposé par le Département.

Le principe est simple : les étudiants en médecine - externes ou internes - signent une convention avec le Conseil départemental pour bénéficier d'une bourse départementale de 500 euros par mois. Cette somme peut être versée dès la deuxième année de médecine et jusqu'a la fin de l'internat, c'est-à-dire la neuvième et dernière année. En retour, les futurs médecins s'engagent, une fois diplômés, à travailler dans la Nièvre, pour une durée au moins équivalente à la durée du versement de la bourse.

Emilie Mignon et Jonas Quatresous ont franchi le pas. Jonas est né à Nevers et Emilie est originaire de l'Yonne. Ils ont tous les deux terminé leurs études qu'ils ont suivies à la faculté de Dijon, de Clermont-Ferrand et Bordeaux et débutent leur carrière dans la Nièvre.

Jonas Ouatresous travaille au service de médecine polyvalente de l'hôpital de Nevers depuis début décembre. Emilie Mignon effectue, de son côté, des remplacements en médecine générale en attendant de soutenir sa thèse. La jeune femme souhaite ensuite s'installer en libéral en milieu rural. peut-être dans l'une des quinze Maisons de santé pluriprofessionnelles, dont la Maison des spécialistes de Nevers, créées dans le département (lire pages précédentes).

Jonas et Emilie ont bénéficié de la bourse d'études du Département pendant six mois. L'objectif est bien entendu que les jeunes médecins restent davantage dans la Nièvre. Ce dispositif existe depuis 2016 et concerne actuellement quinze étudiants, trois étudiants se sont déjà installés en 2018. Le Conseil départemental mise beaucoup sur cette incitation qui intéresse de plus en plus de jeunes étudiants. Le Département affirme ainsi sa volonté de maintenir une offre

de soins à la hauteur sur le territoire. Car. comme l'affirme le président du Département, Alain Lassus, « le premier combat pour le territoire est de faire venir des médecins afin d'assurer des soins de qualité aux habitants et d'attirer, ainsi, de nouvelles populations »..

CHIFFRES

<u> 51 ans :</u>

l'âge moyen des médecins généralistes libéraux exclusifs

des médecins généralistes approchent l'âge de la retraite

44% des médecins spécialistes ont 55 ans et plus dans la Nièvre

57% des médecins spécialistes exercent leur activité à Nevers

15,5% de spécialistes en moins dans la Nièvre entre 2010

NIÈVRE SOLIDAIRE

LE PRADO: UNE PORTE D'ENTRÉE...

VERS L'ACCUEIL ET LA RÉINSERTION



À Nevers, près de la gare, le Prado vient en aide aux plus démunis et aux abîmés de la vie... Avec, à disposition, toute une palette de services, de l'accueil de jour à l'hébergement d'urgence...



a toute première mission du Prado est d'être une porte d'entrée pour l'accueil d'urgence. Il s'agit même d'un service public, puisque l'association dispose d'une délégation de service public de l'État, notamment en période hivernale (du 1er novembre au 31 mars). C'est d'abord ce que l'équipe qui dirige la structure appelle la veille sociale : cela consiste à assurer la réponse aux appels du numéro gratuit 115 et qui consiste à écouter, orienter, accompagner et parfois aller chercher les personnes à la rue, dans tout le département, avant une mise à l'abri. Ce sont aussi des maraudes qui sont faites pendant la période hivernale, 3 à 6 fois par jour, à pied ou en voiture, et parfois en partenariat avec d'autres structures sociales telles que l'association Aides ou la Protection civile... En 2017, la veille sociale a représenté 2257 appels. 803 personnes ont été rencontrées dans ce cadre. 57 signalements ont aussi été faits au n°115.

Au-delà de la veille sociale, le Prado gère aussi un Accueil de jour. Entre 50 et 60 personnes, des habitués, des occasionnels et des gens de passage, frappent à la porte du 1 rue de la Passière à Nevers, chaque jour. Là, les personnes sont reçues, entre 8h15 et midi et entre 14h et 18h, pour un petit déjeuner (grâce à la Banque alimentaire), pour laver du linge, prendre une douche, recevoir de nouveaux vêtements issus des dons de la population, mais aussi entrer en contact avec les éducateurs, créer ou renouer un lien qui sera ensuite nécessaire, pour remplir des dossiers, faire des démarches, et éventuellement bénéficier d'autres dispositifs de réinsertion. 6 éducateurs, voire 7 en période hivernale, et une douzaine de bénévoles font tourner le Prado au quotidien.

Si depuis la fin des années 90, et maintenant qu'il est intégré à l'association Pagode, la raison d'être du Prado est « d'offrir à la personne à la rue un temps de pause chaleureux », selon la présidente Marie-Christine Dehors, ses missions se sont aussi élargies à l'hébergement:

- 15 places de Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS);
- 5 places en Centre d'hébergement d'urgence (CHU);
- 3 places de stabilisation, pour des personnes sorties de la situation d'urgence et qui travaillent sur leur projet de réinsertion ;
- 3 places de n°115 pour les personnes en grande urgence et, l'hiver, jusqu'à 10 places de mise à l'abri, sur des lits picots dans la salle de l'accueil de jour...

«Il y a une graduation de l'hébergement, selon les dispositifs et les financements de l'État qui modulent notre accompagnement » résume Marie-Christine Dehors « Notre accueil est inconditionnel », précise Michèle Pichon, la chef de service du Prado, c'est-à-dire que les seuils de tolérance sont très bas : « nous pouvons recevoir des personnes alcoolisées, par exemple, mais le matériel (les bouteilles) restent dehors »! Et les personnes accueillies s'y plient généralement très bien. Le Prado a des règles d'ailleurs plus souples qu'ailleurs, avec des départs de la chambre le matin à 8h (plutôt qu'à 6h) ou la possibilité de recevoir des animaux...

Rien ne serait possible au Prado sans l'apport quotidien des bénévoles. Pour gérer le vestiaire, assurer le lavage du linge, orienter les bénéficiaires, ils sont une douzaine à se relayer tous les jours. Une vie d'engagement et de dévouement au profit de personnes dans le besoin... En toute humanité.

J'AIME MA NIÈVRE...



Fin connaisseur de la botanique, Thierry Denis cultive des plantes vivaces, rustiques et rares dans sa pépinière perchée à Larochemillay. Conteur malicieux, il évoque avec délice le pavot jaune, la fougère géante, le crapiaux aux pommes ou encore les habitants de son Morvan, « si dignes et si élégants ».

HIERRY DENIS

👢 « UN PAYS MERVEILLEUSEMENT BEAU OÙ L'ON NE S'ENNUIE JAMAIS »

Nièvre Mag:

Comment êtes-vous arrivé dans la Nièvre ?

Thierry Denis: Ma famille maternelle est installée depuis des siècles dans le Morvan. Enfant, je venais en vacances à Tazilly. Après avoir vécu longtemps ailleurs, je me suis installé comme pépiniériste à Savigny-Poil-Fol, en 1987. J'habitais une petite maison avec un robinet d'eau froide sur un bout de terrain qui faisait un tiers d'hectare. J'ai commencé à cultiver des plantes vivaces et rares. La pépinière s'est bien développée. Alors j'ai trouvé davantage d'espace, un peu plus en altitude, à Larochemillay, en 2000.

NM:

Dans quel endroit du département aimez-vous vous ressourcer?

TD : Dans le Morvan! C'est tellement beau et sauvage. Ce peut être près d'un ruisseau, sur une montagne ou tout simplement chez moi.

NM:

Existe-t-il une personnalité nivernaise qui revêt une importance particulière pour vous?

TD : Oui, le Petit Claude, qui n'est pas un personnage historique ni même public. Il était le « piqueux » de mon grand-père : c'est celui qui s'occupe des chiens de chasse à courre. Mais il était aussi jardinier. Il m'a appris à chasser, à m'occuper des chiens, à monter à cheval et, surtout, à jardiner. Les plus beaux chrysanthèmes du cimetière étaient l'œuvre du Petit Claude. Il m'a aussi appris à faire de la goutte : la meilleure prune de tout le canton de Luzy, c'était celle du Petit Claude!

NM:

Quel aliment ou spécialité de la Nièvre vous met immédiatement l'eau à la bouche?

TD : Le crapiaux ! C'était la nourriture de base des Morvandiaux. Une espèce de galette cuite dans la cuisinière à bois, un

peu plus épaisse qu'une crêpe, avec des rebords. Les Morvandiaux la garnissaient avec ce qu'ils avaient, souvent pas grandchose : du lard ou des pommes tombées dans le verger. C'est moins raffiné qu'une tarte et moins fin qu'une crêpe. Mais c'est toute mon enfance. Un autre plat a enchanté mes jeunes années : la carpe. Après les pêches d'étangs, on choisissait une grosse carpe qu'on farcissait avec de la mie de pain, de l'oseille et du persil. C'était délicieux, mais c'est passé de mode...

NM:

Quel végétal vous semble emblématique du territoire?

TD : Il y a une plante extraordinaire dans le Morvan : le petit pavot jaune. Ravissant et enchanteur ! Son nom savant est le meconopsis cambrica. Il ressemble à un petit coquelicot couleur canari et pousse dans quelques rares endroits du Haut-Morvan. C'est une relique de l'âge glaciaire que l'on trouve dans toutes les montagnes prestigieuses du monde. C'est une merveille au printemps et en automne.

Je pense à une autre plante magique qui pousse dans la Nièvre : la fougère royale, appelée osmunda regalis. C'est la plus grande des fougères qui, c'est extraordinaire, essaie de faire des fleurs : elle fait de fausses tiges avec des fausses fleurs couleur caramel brillant. Dans la Nièvre, on la trouve près des étangs du pays de Fours. C'est une plante mythique qui pousse dans la Nièvre et personne ne le sait : nous avons pourtant toutes les raisons d'en être fier. Il y a aussi l'ancolie vulgaris qui pousse au printemps et au début de l'été dans les fossés, au bord des routes de la Nièvre. C'est une fleur sauvage avec des clochettes étoilées d'un bleu fabuleux. C'est dommage qu'elles soient souvent broyées. Il faudrait y faire un peu plus attention.

NM:

Avez-vous un regret particulier concernant le territoire?

TD : Mon très grand regret est que nous ayons tiré une croix sur les créations d'étangs. Rien n'est plus riche qu'un bord d'étang pour quelqu'un qui aime la nature! C'est aussi intéressant pour faire venir les gens pendant les vacances. C'est également très important pour les agriculteurs qui ont besoin d'eau en été. Quand on voit la quantité de pluie hallucinante qui tombe en hiver dans la Nièvre, qui part dans la Loire et qui ne sert a rien, je ne comprends pas pourquoi ça n'a pas été une priorité dans la Nièvre.

NM:

Avez-vous un espoir?

TD : Grâce au Département, j'ai enfin une bonne connexion internet avec le WiMax. J'ai été soufflé par la réactivité des gens qui s'en occupent. Et j'aimerais que les Nivernais qui ont des problèmes pour se connecter, notamment les professionnels, sachent que le Département propose un système très efficace. Pour rompre notre isolement, c'est absolument génial!

NM:

Qu'est-ce qui vous fait rester dans la Nièvre?

TD: On vit bien chez nous! Les paysages sont splendides, on ne s'y ennuie jamais et les relations humaines sont de très haute qualité. Lorsqu'on se rend dans les grandes métropoles, on ne retrouve pas ça. Dans nos campagnes nivernaises, les gens sont très respectueux, très dignes, très élégants... Et puis, nous vivons dans un pays merveilleusement beau!

ATTRACTIVITÉ

RENDRE LA NIÈVRE ATTRACTIVE,

C'EST L'AFFAIRE DE TOUS!





LA QUALITÉ DE L'ACCUEIL AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITÉ

La Nièvre est reconnue pour ses atouts naturels, mais c'est aussi et surtout une terre de partage et de générosité! Faire de belles rencontres, c'est aujourd'hui ce que les vacanciers recherchent avant tout et nous pouvons tous, à notre manière, y prendre part.

Ils sont hébergeurs et se sont donnés pour mission de faire vivre une véritable expérience aux touristes de passage. Ils sont blogueurs, parcourent le monde et ont posé quelques jours leurs valises dans la Nièvre. Deux exemples parmi tant d'autres de ce que la Nièvre a à offrir!

COMME À LA MAISON CHEZ CASIMIR :

Jessica et Philippe, originaires du Pérou et de la Suisse sont arrivés dans la Nièvre il y a 4 ans. En cherchant une maison à acheter ils ont testé le séjour en chambre d'hôtes et cela a été la révélation pour eux ; l'accueil chaleureux et bienveillant des propriétaires leur a donné envie d'en faire autant. Aujourd'hui, dans leur ancien presbytère du XVIIIème siècle à Cercy-la-Tour, ils accueillent les touristes comme s'ils accueillaient leurs amis Entre les sourires chaleureux des propriétaires, le confort d'une grande maison de famille à la campagne et la compagnie du gros chat câlin appelé Casimir, ici on se sent vraiment comme chez soi!

« Nous avons toujours des petites attentions pour nos hôtes car nous les recevons comme nous le faisons pour notre famille ou nos amis : chocolats de Suisse, café du Pérou, fruits bio du jardin, cheminées allumées, prêts de vélos pour les balades, le calme absolu. » témoignent Jessica & Philippe.

Plus d'infos sur www.chezcasimir.fr

DANS LA NIÈVRE EN 2017 ON DÉNOMBRAIT 191 CHAMBRES D'HÔTES ÉQUIVALENT À 1 526 LITS.

Quand des influenceurs rencontrent des passionnés du Morvan :

Avec plus de 40 000 fans sur Facebook et plus de 92 000 abonnés sur Instagram Elisa & Max, les "Best Jobers" sont bien connus sur le web et dans l'univers des blogs voyage. Cet été, en collaboration avec l'office de tourisme Morvan Sommets et Grands Lacs, ils sont venus quelques jours à la rencontre du Morvan et de ses habitants. Hébergements insolites, activités nautiques, dégustation de produits locaux, ce jeune couple a vécu une superbe expérience et a surtout fait de très belles

rencontres. Conquis par la sérénité des paysages mais aussi la sympathie des morvandiaux qui les ont accueillis, ils partagent sur leur blog un beau récit de leur séjour.

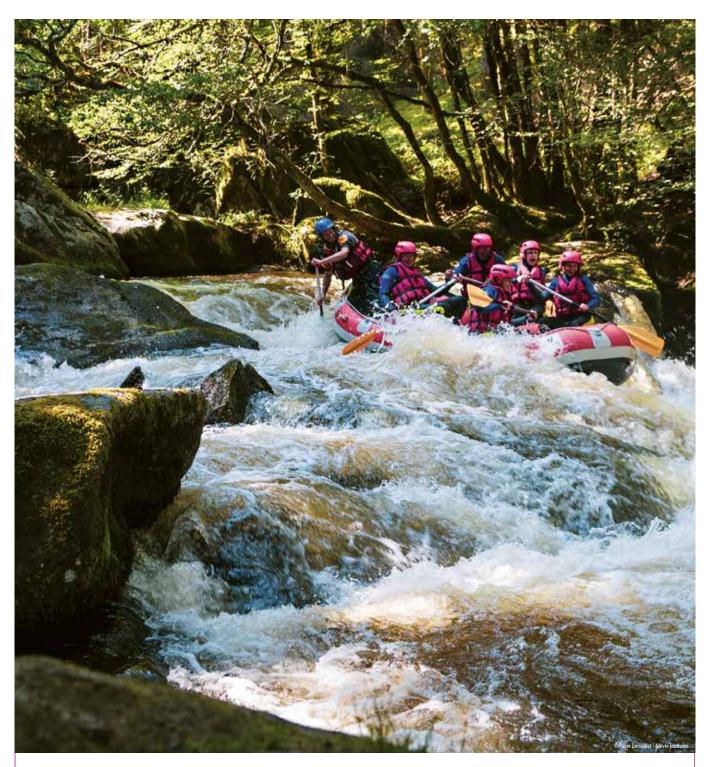
Un des points forts de leur expérience : la rencontre avec des passionnés qui ont à coeur de dynamiser le Morvan ainsi que la pratique du sport outdoor. En plus de leurs bons conseils en canoë kayak ou en paddle, ils ont accueilli les blogueurs très chaleureusement (et en prime avec des délicieux produits locaux pour l'apéro).

Pour lire leur récit sur le Morvan rendez-vous sur www.bestjobersblog.com. ■

PARTAGEZ!

La Nièvre sur le web c'est + de 51 000 FANS

sur Facebook, vous en faites partie? Partagez vos plus beaux clichés et votre amour pour la Nièvre sur @Nièvre Tourisme sur Facebook et Instagram.



En 2019 les voyages constitueront de véritables leçons de vie pour une large majorité de voyageurs (56%). Pour 60 % des personnes interrogées, les expériences vécues au cours d'un voyage sont bien plus précieuses que tous les biens matériels qu'elles possèdent. Source : Enquête menée par Booking auprès de 21 500 de ses clients entre le 10 et le 30 août 2018.

GRAND PRIX DE FRANCE

28, 29, 30 **JUIN 2019**

Historique

NEVERS MAGNY-COURS gpfh.fr























SOIRÉE DES CHAMPIONS 2018

« LE SPORT ET LA NIÈVRE NE FONT QU'UN »!



ort du succès de la première édition, qui avait réuni 250 personnes en 2017, le Conseil départemental de la Nièvre a organisé vendredi 23 novembre la deuxième soirée des champions à l'espace réceptif de l'USON, à Sermoise. Dans la bonne humeur, près de 300 personnes y ont assisté, sportifs, élus, encadrants techniques et bénévoles...

Cette année, ce sont au total 100 sportifs de haut niveau, issus de 17 disciplines différentes, athlètes individuels ou par équipes, qui ont été accueillis par le Département et ses élus de toutes tendances. 26 clubs, 12 comités départementaux, 4 communautés de communes, une agglomération et 13 communes ont ainsi été représentés à cette soirée exceptionnelle pour féliciter ces sportifs performants, qui ont au moins réalisé un podium au niveau national et/ou une qualification à une compétition internationale, avaient également répondu présent pour soutenir

Véritables ambassadeurs d'une Nièvre qui gagne, ces sportifs sont la preuve que « La Nièvre et le sport ne font qu'un. C'est le département le plus sportif de tous les départements, en nombre de licenciés par habitants » a souligné Alain Lassus. En effet, 57 000 Nivernaises et Nivernais ont une licence dans l'une des 700 associations sportives du territoire, pour 215 000 habitants!

Un trophée, au design pensé par Johan Boulet agent du Conseil départemental, et fabriqué par la société David Lange de Varzy, a été remis à chacune et chacun des sportifs méritants présents. Un trophée « coup de coeur » de David Lange a également été remis à la Decizoise Laura Ruiz, championne du monde de canoë kayak.

Cette deuxième soirée des champions a également été l'occasion d'honorer deux anciens champions olympiques nivernais, Jean Laudet et Miguel Martinez, respectivement champion olympique en canoë biplace aux JO d'Helsinki 1952 et champion olympique en VTT cross country aux JO de

Sydney 2000. Les deux athlètes ont ainsi pu narrer quelques anecdotes croustillantes sur leurs carrières respectives. Jean Laudet, quant à lui, a remis son trophée à Laura Ruiz, passage de relai symbolique entre deux champions d'exception. ■



Pour la première fois, Decize accueillera, du 22 au 29 juillet 2019, les championnats d'Europe de marathon de canoë-kayak. Un événement d'envergure : 500 athlètes et entraineurs de 25 nations sont attendus!



C'est peu connu, mais le Département de la Nièvre a été parmi les premiers départements, dans les années 80, à se doter d'une équipe de conservation des musées et du patrimoine. Aujourd'hui, ils sont 12 agents à veiller sur les trésors de 5 musées nivernais.







Naque année, ce sont près de 30 000 € admirer les quelques 20 000 œuvres conservées dans les musées du Costume et du Septennat à Château-Chinon, les musées municipaux de Saint-Amand-en-Puisaye et Varzy, et par le musée intercommunal de La Machine. Tous ces établissements ont en commun une gestion scientifique et technique assurée par le service des musées et du patrimoine, au sein de la direction de la culture et du sport du Conseil départemental. Au total, une douzaine de personnes - quatre scientifigues, des administratifs, un technicien et des gardiens-régisseurs – veillent sur cette partie des richesses artistiques de la Nièvre. « Chacun de nous ajoute un maillon à la grande chaîne des musées de France, créés sous la Révolution » explique François Martin, le chef du service, et les agents concernés ne chôment pas tout au long de l'année!

De la mise en exposition à l'obligation légale du récolement d'inventaire, des acquisitions à la restauration des collections, de la sécurité des lieux à leur ouverture au public : les obligations du service sont définies par la loi Musées de 2002. S'y ajoute l'action de ces passionnés pour la transmission, l'animation, l'organisation d'expositions temporaires, la recherche et la publication.

Que ce soit à Château-Chinon, où le Conseil départemental est propriétaire, ou à La Machine, dont le musée de la Mine appartient à la communauté de communes, ou encore au musée Auguste Grasset de Varzy, à celui du Grès de Saint-Amand-en-Puisaye, tous deux municipaux, le travail repose sur la confiance avec les partenaires locaux, pour développer au mieux un accueil de qualité s'inscrivant dans une dynamique de territoire. Cela est d'autant plus facile que les œuvres présentées sont à la fois diverses et de grande qualité, dans les domaines du costume et de la mode, de l'artisanat d'art du monde entier, de la céramique, des beaux-arts, de l'objet de curiosité, de l'histoire industrielle...

C'est un peu du patrimoine nivernais, venant parfois de très loin, qui est ainsi connu et reconnu par les visiteurs, mais aussi par les autorités puisque tous ces musées ont reçu le label Musées de France. « Nous assurons le ravonnement de ces musées bien au-delà de la Nièvre » insiste Jean-Michel Roudier, le conservateur adjoint du Conseil départemental. À un tel point que des pièces sont de plus en plus souvent prêtées à travers la France et le monde, à des expositions d'envergure internationale! C'est ainsi, par exemple, qu'un bas-relief assyrien du musée de Varzy va être prochainement confié au musée du Louvre. puis à de grands musées américains : un autre fragment du même ensemble figure au catalogue du British Museum à Londres. C'est encore le cas d'une série de pots d'essais du célèbre sculpteur Jean Carriès, qui a marqué de son génie, sur le tard, l'histoire de la céramique en Puisaye : acquis par le Conseil départemental, ils ont été présentés pour la première fois l'an passé au musée national de Sèvres.

Outre le projet de Cité muséale à Château-Chinon, l'équipe de la conservation accompagne la mise en œuvre et le rayonnement de projets en territoires. Ainsi, elle prodigue des conseils aux associations et aux communes (Forges et Marine à Guérigny, mémoire du camp américain de Mars-sur-Allier, machinisme agricole à St-Loup-des-Bois...). Et essaie de développer l'audience des musées par des dynamiques de communication autour de forts potentiels touristiques, par exemple à Saint-Amand-en-Puisaye, dans la perspective d'une « route de la céramique »...

EXPO PHOTO

DONNER UN VISAGE À LA NIÈVRE - 58 PORTRAITS

À PARTIR DU 2 DÉCEMBRE sur les murs de la Préfecture et de la rue Charles Roy.



Ces visages, le regard planté droit dans l'objectif, racontent des parcours exceptionnels ou singuliers. Des Nivernaises et des Nivernais qui, dans leur entreprise, leur commune, leur club de sport, leur association ou dans leur vie, ont un parcours qui mérite d'être mis en lumière. Alors, prenez le temps de découvrir ce portrait-mosaïque qui rend fier d'être Nivernais.

RANDONNÉE PÉDESTRE

À LORMES

DU 16 DÉCEMBRE AU 24 DÉCEMBRE - LORMES



Dans le cadre des 3 jours de l'étang du Goulot à Lormes, des randonnées pédestres sont organisées afin de découvrir le Morvan. Accompagnées par les bénévoles de l'Association Ruisseaux & Collines, plusieurs randonnées à des rythmes différents vous seront proposées, allant de 5 à 8 km. Idéal avant les fêtes de fin d'année! ■ 03 86 22 64 02

BISTROT

MÉMOIRE

JEUDI 20 DÉCEMBRE À 14H - NEVERS



Un « Bistrot Mémoire » est un lieu d'accueil et d'accompagnement de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées, ainsi que de leurs proches aidants. Ce temps d'accueil et d'accompagnement est organisé chaque semaine, dans un lieu public, ouvert à tous. Ce temps d'accueil est organisé une fois par mois, le jeudi, à la Médiathèque Jean-Jaurès de Nevers

www.mediatheque-agglo.nevers.fr

LE MARCHÉ

DES PRODUCTEURS

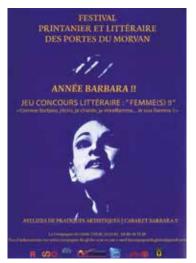
30 DÉCEMBRE 2018 - LA CHARITÉ-SUR-LOIRE



Le Marché des producteurs se tiendra sur la Place du Général de Gaulle à la Charité-sur-Loire. Rendez-vous le 30 décembre pour une 6e édition afin de préparer votre réveillon. ■ www.bourgogne-tourisme.com

FESTIVAL PRINTANIER ET LITTÉRAIRE DES PORTES DU MORVAN.

JUSQU'AU 11 JANVIER - MORVAN



Dans le cadre du Festival printanier et littéraire des Portes du Morvan, participez au jeu-concours Littéraire autour du mot « Femme(s) ». Sous forme d'une chanson. d'un poème en rimes, d'un texte en prose, d'une scène dialoguée. Concours gratuit, ouvert à tous les amateurs, sans limité d'âge et de distance kilométrique, sans droit d'inscription. Candidatures individuelles ou collectives. Trois textes par candidature, pas plus! Titre personnalisé

comportant forcément le mot « Femme » ou un de ses synonymes.

Une seule page au format A4.

Envoi des textes par courrier postal ou par E-mail à :

La Compagnie du Globe, BP 8 58140 Lormes ou lacompagnieduglobe@gmail.com

FÊTE

DU VIOLON À LUZY

15, 16 ET 17 FÉVRIER 2019 - LUZY



Pour la 17° édition de la fête du violon, Luzy se métamorphose pendant 3 jours en un espace d'enseignement, de découverte et de rencontre autour des différentes techniques de violon traditionnel pratiquées dans le monde. Les amoureux du violon se rassemblent pour des concerts, des bals, des stages des spectacles....

www.feteduviolon.com

SALON INTERNATIONAL

DE L'AGRICULTURE

DU 23 FÉVRIER 3 MARS 2019 - PARIS



Le 56^e Salon International de l'Agriculture de Paris aura lieu cette année du 23 février au 3 mars 2019. Durant l'événement qui accueille plus de 700 000 visiteurs, vous pourrez retrouver les éleveurs et producteurs nivernais qui présenteront les animaux et les productions locales durant les 9 jours. www.salon-agriculture.com

MARCHÉ

AUX LIVRES

DU 20 JANVIER AU 17 MARS - LA CHARITÉ-SUR-LOIRE



D'octobre à mars tous les 3° dimanche du mois, de 8h à 18h, venez découvrir, apprendre et chiner des livres à la Charité. Installé dans l'ancien prieuré, le lieu et le marché vous raviront.

www.bourgogne-tourisme.com

FESTIVAL LA NIÈVRE

RENCONTRE L'IRLANDE / « ETRANGE EIRE »

DU 2 AU 17 MARS - NEVERS



Ouand la Nièvre rencontre l'Irlande... un événement plurisdisciplinaire autour de la culture irlandaise est programmé dans la Nièvre par l'Association de Musiques Traditionnelles du Conservatoire de la Nièvre (AMTCN) sous la direction artistique de Dominique Forges. Axé sur le légendaire et le fantastique irlandais, « Étrange Eire »

comporte un volet éducatif avec notamment un concours de dessins et des rencontres avec des artistes. ■ www.amtcnevers.com

CAFÉ

DE LA VOIX

LE 03 MARS 2019 - MCNA - NEVERS



Découvrez la voix dans tous ses états, l'actualité du chœur et ses invités, autour d'une thématique différente à chaque rendezvous. Une façon originale de « bruncher » les dimanches matins ! Café et viennoiseries servis à l'issue des intermèdes musicaux.

EXPOSITION

DES CAUCHEMARS DES RÊVES

JEUDI 7 MARS 2019 - MCNA - NEVERS



Des cauchemars, des rêves est une exposition développée autour du thème des fantasmes, des projections, des peurs, des répulsions et des attractions. Cette exposition pluridisciplinaire aura pour figure centrale les œuvres du jeune sculpteur espagnol Aurel Quirós Miramontes. Celui-ci puise son inspiration aux sources artistiques, religieuses ou littéraires. Ses recherches

l'amènent à interroger l'ombre des mythes de nos sociétés occidentales modernes. Chaque œuvre, déterminée par l'échelle humaine, est un corps en mutation marqué par sa déchéance et ses traumatismes invitant le spectateur à faire face à sa propre précarité animale.

www.nievre.fr

FOIRE-EXPOSITION

DE NEVERS

DU 9 AU 17 MARS - NEVERS



En 2018, la Foire de Nevers, c'étaient 57 622 visiteurs et 251 exposants sur le thème de la Louisiane! Pour l'édition 2019, la Foire-exposition de Nevers rouvre ses portes au Centre Expo de Nevers du 9 au 17 mars. ■ www.monev.fr

CARNAVAL

DE DECIZE

17 MARS 2019 - DECIZE



Le carnaval de Decize, organisé par l'Office Municipal de la Culture et des Loisirs (OMCLD) aura lieu, cette année, le 17 mars 2019 sur le thème « Les contes ». Sortez vos plus beaux costumes, car cette année un concours de déguisement est organisé. Rejoignez une ambiance festive et amusante pour les petits comme les grands.

www.nievre-tourisme.com

EXPOSITION

DE L'OMBRE À LA LUMIÈRE

DU 6 OCTOBRE AU 31 MARS 2019 - COSNE-COURS-SUR-LOIRE



La nouvelle exposition temporaire du Musée de la Loire « De l'Ombre à la lumière » a été mise en scène par l'équipe du musée et est présentée au premier étage du bâtiment qui est l'ancien couvent des Augustins. Une exposition inédite qui vous fera découvrir des œuvres sorties de l'ombre !

www.museedelaloire.fr

LES NOUVEAUX

MONSTRES

LUNDI 1ER AVRIL - MCNN - NEVERS



Découvrez une autre façon de regarder les films! Le ciné-philo est une activité innovante et philosophique qui considère le film comme un ensemble de pensées mises en images. Film composé de douze sketches dont beaucoup furent improvisés, réalisés selon Age et Scarpelli pour venir en aide à une personnalité du monde du spectacle atteinte d'une maladie incurable.
www.maisonculture.fr

FESTIVAL

TANT DE PAROLES

DU 9 AU 14 AVRIL - FOURCHAMBAULT



Du 9 au 14 avril, le festival « Tant de parole », organisé par la ville de Fourchambault revient pour une 10° édition avec, au programme, des chansons, du théâtre d'objet, des contes...
Ne ratez pas ce festival familial qui met à l'honneur l'art de la parole et qui ravira autant les petits que les grands! ■
page facebook; Festival Tant de Parole

FOULÉES

DE FOURCHAMBAULT

21 AVRIL 2019 - FOURCHAMBAULT



Foulées de fourchambault

21 avril 2019

Les Foulées de Fourchambault se dérouleront de nouveau en 2019, le 21 avril, pour une 3e édition. Au programme : deux épreuves de 5 et 10 km. Sortez les runnings et sauvegardez la date! ■

www.jogging-international.net

CONCERTS

LES IMPROMPTUS

JUSQU'À MAI 2019 - RAVEAU - RENDEZ-VOUS MENSUEL



Le Domaine des Forges organise tout au long des saisons des événements musicaux « Impromptus ». Un concert par mois, d'octobre à juin dans une salle dédiée, le « salon de musique ». Programmés par l'association Participe présent, ce sont plus de 120 concerts qui y ont déjà été donnés par les interprètes les plus reconnus aujourd'hui.

www.forgesdelavache.com



EXPRESSIONS

VIVRE LA NIEVRE

PRENDRE SOIN DES NIVERNAIS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN!

C'est ce qui fonde l'action du conseil départemental au quotidien. C'est l'objet :

- des initiatives prises en matière de santé et de la tournée dans le sud Nivernais Morvan qui s'est déroulée fin novembre après celle du printemps dernier;
- de la mise en place d'une mutuelle territoriale pour permettre aux nivernais de disposer de garanties aux meilleures conditions financières; déjà 500 adhésions;
- de la demande d'expérimentation d'un Revenu de Base à partir du RSA pour assurer une meilleure protection des bénéficiaires et offrir de meilleures conditions de réinsertion;
 de la relance de la signature d'une conven-
- de la relance de la signature d'une convention avec l'Education Nationale pour garder les moyens utiles à une bonne éducation;
- du lancement, dans la Nièvre, de la plateforme Agrilocal, pour offrir une alimentation de qualité pour nos collégiens et bientôt pour nos usagers des maisons de retraite ou des hôpitaux de proximité mais aussi pour fournir des débouchés à notre agriculture en difficulté...

Nous venons de commémorer le 100e anniversaire de l'Armistice de 2018. En France. nous perdîmes près de 1,5 millions de vies humaines et déplorâmes près de 3 millions de blessés, de mutilés... Chaque commune, chaque famille paya un lourd tribut ; la désertification de notre département que nous peinons toujours à endiguer date de cette époque. En ces temps d'incertitude, souvenons-nous que le chemin de la paix a été long et sinueux. On a longtemps pensé que cette guerre serait la « Der des der », mais l'Europe dut subir l'horreur absolue d'un second conflit mondial. Il ne faut pas ménager nos efforts pour préserver la paix et lutter contre l'indifférence, l'intolérance, le racisme, l'individualisme, le repli sur soi.

Alors que nous sommes aujourd'hui en perte de repères, il nous faut plus que jamais travailler à l'union des peuples et des individus pour construire un espace de Paix, de prospérité et de solidarité.



Patrice Joly Président du groupe « Vivre la Nièvre » Majorité départementale

LA NIÈVRE S'ENGAGE

Le Gouvernement a décidé de mettre fin au numérus clausus, ce que les élus locaux appellent de leurs vœux depuis des années. Toutefois cette décision bien qu'elle offre une perspective à long terme plus rassurante sur nos capacités nationales en terme d'offres de soins, ne peut être qu'une réponse peu adaptée à la situation de la Nièvre.

En effet, la désertification médicale est un mal qui frappe déjà notre département depuis plusieurs années or la formation de médecins requiert de nombreuses années, ce qui implique d'attendre encore une décennie sans certitude aucune que les médecins formés viendront sur notre territoire. Par ailleurs, la Nièvre reste un territoire fragilisé et peu considéré par l'ARS, cela est perceptible avec le transfert du centre 15 à Dijon, le refus opposé de manière récurrente à la demande d'une PACES à Nevers ou encore l'absence d'un hélicoptère sanitaire sur l'ensemble du département, rendant la Nièvre dépendante des départements limitrophes.

Nous prenons acte de la volonté gouvernementale de soutenir les territoires fragilisées au niveau sanitaire, mais nous attendons plus que des promesses creuses ou des décisions à effets différés. La Nièvre a besoin de professionnels de santé dès aujourd'hui. Dans une République les citoyens ont droit à une égalité d'accès aux soins et malheureusement le constat qui se fait jour est justement l'inverse.

NIÈVRE POUR TOUS

UNE ADHÉSION « SANS FUSION NI CONFUSION »

Une adhésion « Sans fusion ni confusion ». telle est la formule utilisée par le sénateur Patrice JOLY pour caractériser le rapprochement du groupe La Nièvre pour tous avec la majorité du Conseil départemental. De fait, tout est contenu dans ces quelques mots. D'abord, notre volonté de coupler nos moyens et notre énergie avec la gouvernance actuelle pour faire en sorte que notre mandat ne soit pas réduit à une joute politicienne stérile, mais constitue le moyen le plus sûr de participer à la réussite de la Nièvre Ensuite, l'affirmation de notre liberté et de l'indépendance de notre groupe pétri de valeurs humanistes d'inspiration centriste qui constituent le ciment d'une action publique républicaine et généreuse.

C'est sur ces bases que le Président, Alain LASSUS, a confié à Philippe MOREL une délégation à la prévention spécialisée, aux jeunes NEET'S « sans emplois », « sans formation ni stage » et à l'insertion de ce public défavorisé. C'est un challenge difficile que nous comptons mener, en intensifiant notre présence et nos interventions, avec toutes les structures qui travaillent déjà sur ce créneau.

Dans notre département, où la précarité frappe de plein fouet nombre de nos concitoyens et plus particulièrement la jeunesse (4000 jeunes NEET'S de 16 à 27 ans sont répertoriés dans la Nièvre), nous mettrons tout en œuvre pour réduire leur paupérisation et amener vers l'emploi cette population marginalisée. Malgré les difficultés qui pèsent sur nos territoires, c'est dans la reconnaissance de ces jeunes, de leur capacité à s'organiser, à travailler et à être considérés comme citoyens à part entière que nous inverserons pour partie à la fois la courbe de l'emploi et celle de la baisse de la démographie.



Pascale de Mauraige Présidente du groupe « La Nièvre s'engage ».



Philippe Morel Conseiller départemental Président du groupe « Nièvre pour tous »

CARNET d'adresses

A

ARCHIVES DEPARTEMENTALES

1 rue Charles Roy - 58000 Nevers 03 86 60 68 30

B

BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURES

14 bis rue Jeanne d'Arc - 58000 Nevers 03 86 61 87 03



CAUE DE LA NIEVRE

(Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) 3 rue des Trois Carreaux - 58000 Nevers 03 86 71 66 90



JEUNESSE

JEUNESSE

2 rue de la Chaumière - 58000 Nevers 03 86 93 00 75



LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES ET DE CONSEIL

Rue de la Fosse aux Loups - 58000 Nevers 03 86 71 93 60



MAISON DE LA PARENTALITÉ

1 bis, boulevard Saint-Exupéry - 58000 Nevers 03 86 60 58 41 / 07 84 31 75 73 / 06 87 60 80 42 maisondelaparentalite@nievre.fr

MDPH

(Maison Départementale des Personnes Handicapées) Rue Emile Combes - 58000 Nevers 03 86 71 05 50

MEDIATEUR DEPARTEMENTAL

Hôtel du département – 58039 Nevers cedex 03 86 61 97 57 michel.daguin@nievre.fr



NIEVRE RENOV'

Conseil en rénovation énergétique de l'habitat

13 avenue Pierre Bérégovoy - 58000 Nevers 03 86 60 58 70

NIEVRE TOURISME

3 rue du Sort - 58000 Nevers 03 86 36 39 80 nievre-tourisme.com

NUMERIQUE

FAB LAB

Laboratoires de fabrication numérique fabnlab@nievre.fr
03 58 57 05 58

NIÈVRE MÉDIATION NUMERIQUE

Accompagnement grand public & professionnels mediation.numerique@nievre.fr 03 58 57 05 58

NIEVRE NUMERIQUE

Syndicat mixte en charge du réseau THD 03 86 61 82 50 nievrenumerique.com



PM

Consultations du nourrisson et du jeune enfant 03 86 60 69 35

PREVENTION-SANTÉ

CDPEF

(Centre Départemental de Planification et d'Education Familiale) 0 800 58 00 00 (gratuit d'un poste fixe) 07 86 73 71 22 (gratuit d'un portable) Nevers - 3 bis rue Lamartine

Antennes:

Château-Chinon - Maison médicale -38 rue Jean-Marie Thévenin. Clamecy - 1C quai de Beuvron Appartement 41 Cosne-Cours-sur-Loire - 15 rue du Berry Decize - 10 boulevard Galvaing

CeGIDD

(Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des IST) 0 800 58 00 00 (gratuit d'un poste fixe) 07 86 73 71 22 (gratuit d'un portable) Nevers - 3 bis rue Lamartine Cosne-Cours-sur-Loire - 15 rue du Berry

CENTRE DEPARTEMENTAL DE VACCINATION

03 86 61 60 01 Nevers - 3 bis rue Lamartine

CLAT

(Centre de Lutte Antituberculeuse) 03 86 59 24 14 Nevers - 3 bis rue Lamartine

Antennes:

Château-Chinon

Maison médicale – 38 rue Jean-Marie Thevenin

Clamecv

1C quai de Beuvron

Cosne-Cours-sur-Loire

15 rue du Berry

Decize

10 boulevard Galvaing

INFO IVG NIEVRE

06 48 28 60 76 (service gratuit + prix appel)

S

SITES D'ACTION MÉDICO-SOCIALE

(SAMS)

CHATEAU CHINON

Maison de la Solidarité 6 place Notre Dame 03 86 79 47 40

CLAMECY

1C quai de Beuvron 03 86 24 01 70

CORBIGNY

3 route de Vézelay 03 86 93 46 45 Rue au Loup 03 86 93 46 30

COSNE-COURS-SUR-LOIRE

9 mail Saint-Laurent 03 86 28 84 50

DECIZE

4 boulevard Galvaing 03 86 93 57 50

IMPHY

41-43 rue Camille Baynac 03 86 93 57 00

LA CHARITE-SUR-LOIRE

Rue de la Pépinière 03 86 69 67 00 5 rue de Bel Air 03 86 70 95 01

MOULINS-ENGILBERT

4 rue Salonyer 03 86 93 46 00

NEVERS-BORDS DE LOIRE

24 bis rue Bernard Palissy 03 86 61 88 00

NEVERS-CHAMÉANE

10 impasse des Ursulines 03 86 71 88 60

NEVERS-VAUBAN

16 rue Vauban 03 86 61 97 00



TELEALARME 58

Service d'assistance à distance (maintien à domicile) 03 86 60 69 06

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA NIÈVRE

Hôtel du Département - 58039 Nevers cedex - 03 86 60 67 00 Horaires d'ouvertures : Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 — Le vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h *(A l'angle de la rue de la Préfecture et de la rue de la Chaumière)*



Vous accompagner et prendre soin de vous !

LA NIÈVRE FACILITE L'ACCÈS À UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ



POUR TOUS!



NIVEAUX DE GARANTIES



Une garantie de base prenant en charge les soins courants





Une couverture complète tant sur les soins courants que sur des prestations plus coûteuses





Une garantie de niveau élevé remboursant les soins les plus onéreux (hospitalisation, dentaire, lentilles...)

CONTACT: 03 80 78 91 25

www.mutuellemos.com/offre-sante/nievre-sante/

nievresante@mutuelle-mos.fr

I È V R E

mutuelle mos la mutuelle mos la mutuelle mos la mutuelle de toutes les familles

© CD58 - 2018 - STUDIO B - 330 391 582 R.C.S. Never